

BULLETIN D'ADHESION & D'INSCRIPTION 2026/2027 Format papier

Pour l'adhésion et les activités, les chèques sont à établir à l'ordre de "ARC CHEVREUSE" et à remettre au Forum ou par courrier à l'adresse suivante :

Association ARC Chevreuse - Hôtel de Ville - 5, rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE



ACCUEIL RENCONTRE CULTURE
CHEVREUSE

M Mme Mlle Date de naissance : _____

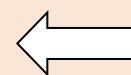
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Domicile : _____ Mobile : _____

Mail : _____



Je complète ou je corrige
mes coordonnées

1/ Adhésion

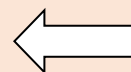
La cotisation est annuelle, individuelle et obligatoire, elle comprend l'assurance en responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités.

N° d'adhérent : _____ Pour mémoire, adhérent St Rémy

Cotisation réglée par chèque, encaissé le 15/10/2026 Adulte 25 € < 18 ans : 12 €

Banque _____ €

J'adhère à l'ARC pour
l'année 2026/2027 et je
règle mon adhésion



2/ Activités

Les inscriptions aux activités ne seront validées qu'avec l'accord de l'animateur, celui de l'ARC et après règlement effectif.

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Activité _____ Jour _____ Horaire _____ €

Total des activités à régler _____ €

Carte Jeunes, pour une seule activité et si règlement avant le 30/10, joindre justificatif

Je choisis mes
activités, le jour et
l'horaire souhaités
parmi les
propositions
indiquées dans le
livret de l'ARC
2026/2027

Ne pas totaliser les Sorties
Culturelles. Inscription 5 €/
adresse. Chèque à part, à l'ordre
de ARC SORTIES CULTURELLES à
remettre au forum ou à
adresser : ARC Sorties Culturelles
Hôtel de Ville de CHEVREUSE
5 rue de la Division Leclerc

1. Règlement en un seul chèque pour toute somme < 150 €, encaissé le 31/10/2026

Banque : _____ €

2. Règlement en 3 chèques, montant total des activités divisé par 3 et arrondi

1^{er} chèque encaissé le 31/10/2026
Banque : _____ €

2^{ème} chèque encaissé le 31/01/2027
Banque : _____ €

3^{ème} chèque encaissé le 30/04/2027
Banque : _____ €

Je règle mes activités
en une fois
ou en trois fois
Ce bulletin et les
chèques d'adhésion et
d'activités peuvent
être adressés au
siège de l'ARC,
adresse ci-dessous ou
remis au Forum des
associations de
Chevreuse le
05/09/2026

Droit à l'image : Cocher si vous vous opposez à la diffusion d'images vous concernant. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Les photos prises dans le cadre des activités sont destinées à l'illustration du livret ou du site internet de l'ARC ou à une publication relatant une manifestation. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous au siège de l'association. L'enseignement dispensé dans les cours, ateliers et stages est donné à but non lucratif.

Date et signature :